



Téléphones cellulaires

Des experts qui étudient les effets biologiques du rayonnement des téléphones cellulaires sont invités à se taire ou à abandonner leurs travaux



En France, le Dr. Roger Santini, un chercheur vétérinaire dans la "bioélectromagnétique" a dit que le directeur du laboratoire gouvernemental auquel il avait longtemps été associé lui avait interdit de parler aux journalistes, aux politiciens et à d'autres chercheurs au sujet "du téléphone cellulaire et des effets biologiques des stations de base."

Le 6 mars et sur demande de deux sénateurs, il déclara au bureau parlementaire pour l'évaluation des choix de la Science et de la Technologie : "nous sommes témoins aujourd'hui du développement de la pression visant à discréditer dans leurs établissements certains chercheurs et leurs résultats. Ces campagnes de harcèlement moral et professionnel sont orchestrées, en particulier, par certains fournisseurs de téléphone cellulaire, des organes de santé publique et des élus.

Quelques scientifiques qui travaillent sur le problème des effets biologiques des téléphones cellulaires et des stations de base ont récemment fait l'objet, suivant ces pressions, de mesures discriminatoires de la part de leurs établissements : licenciement, mutation professionnelle, changement d'objet de recherches, blocage de carrière, perte de collaborateurs, interdiction de parler."

Il s'est référé à trois exemples de scientifiques remarquables en France et le cas de Claudio Gomez Perretta MD à Valence, en Espagne, qui, le 25 février - quatre jours après qu'il ait écrit une lettre à l'Association Médicale de Valence. Exprimant ses inquiétudes sur le fait que l'équivalent espagnol de l'association médicale américaine n'avait pris aucune position au sujet des problèmes liés aux émissions à haute fréquence EMF – fut informé qu'il devait abandonner sur le champ ses travaux sur les champs électromagnétiques.

Dans sa lettre il rappela au corps médical local : "rappelons-nous qu'il y avait par le passé des commissions qui ont nié les dangers du tabac, de l'amiante, et des rayons X thérapeutiques."

Cell phones

Experts investigating biological effects of cell phone radiation asked to shut up or quit jobs



In France, Dr. Roger Santini, a veteran researcher in "bioelectromagnetics" said he had been forbidden by the director of the government laboratory with which he has long been associated from speaking to journalists, politicians and other researchers about "cellular phone and base station bioeffects."

On March 6 and at the request of two senators, he told the Parliamentary Office for the Evaluation of Science and Technology Choices: "We are witnessing today the development of pressure aimed at discrediting, within their institutions, certain researchers and their findings. These campaigns of moral and professional harassment are orchestrated, in particular, by certain cell phone providers, public health bodies and elected officials. Some scientists who work on the problem of the biological effects of cell phones and relay stations have recently been made the object, following these pressures, of discriminatory measures on the part of their institutions: firing, professional change, change of research topic, blockage of career, loss of collaborators, ban on speaking."

He referred to three examples of noted scientists in France and the case of Claudio Gomez Perretta MD in Valencia, Spain, who on Feb. 25 – four days after he wrote a letter to the Valencia Medical Assn. Expressing his concern that the Spanish equivalent of the American Medical Association had taken no position on the matter of HF EMF problems – was notified that he must discontinue his work on electromagnetic fields immediately.

In his letter he reminded the local medical body: "Let us remember that there were once commissions that denied the dangers of tobacco, asbestos, and therapeutic X-rays."